



Tél. : 03 29 25 02 44

## **ARRÊTE MUNICIPAL du 03 JUILLET 2024**

### **Circulation interdite**

**A partir du 14 Chemin du Gouau et jusqu'à l'intersection avec la rue du Pont Charreau**

Le Maire de la commune de LE MENIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2, L 2213-1 et R 2213-1,

Vu le Code de la Route, notamment les articles R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 411-26, R 411-28,

Vu la demande présentée par l'entreprise ENEDIS (88000), dans le cadre d'une intervention sur la ligne haute tension afin de rénover le réseau,

Considérant que les travaux prévus, nécessitent, pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation,

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** La circulation sera interdite le **mardi 16 juillet 2024 entre 09h00 et 16h00**, à partir du 14 Chemin du Gouau et jusqu'à l'intersection avec la rue du Pont Charreau.

**Article 2 :** Les panneaux de signalisation seront mis en place par les soins de l'entreprise ENEDIS, chargée des travaux.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera transmis à la Brigade de Gendarmerie du THILLOT. Il sera affiché en Mairie et diffusé dans la presse locale.

LE MENIL, le 03 juillet 2024

Le Maire,

Jean-François VIRY

